

Procès-verbal n° 3 de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juin 2020

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre, MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P. Flament, A. Geurten, J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

La réunion se tient par téléconférence et débute à 17h00.

1. Préparation de l'assemblée générale du 20 juin 2020

1.1. PF18 dernière proposition

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des résultats des travaux qui ont eu lieu avec les membres de la commission législative le 13 juin 2020 et qui ont abouti à la finalisation du document qui sera mis à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Ce document a été envoyé à tous les parlementaires dès le 14 juin 2020.

1.2. Avis de la commission financière

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des conclusions de la commission financière portant sur les comptes annuels 2019.

1.3. Échos des réunions des groupements parlementaires

Les membres du conseil d'administration font part des commentaires recueillis lors des réunions des groupements parlementaires auxquels ils ont participé.

Afin de rendre l'assemblée générale plus performante, le président a sollicité l'envoi des questions de fond par les groupements parlementaires afin de permettre aux présidents de département de préparer des réponses circonstanciées.

Le président communique les questions posées par le groupement des parlementaires de BBW.

1.4. Avis des procureurs régionaux

Dans le cadre de l'application de l'article PJ 27 le président a organisé une réunion avec les 2 procureurs régionaux pour recueillir leur avis sur les propositions de modifications statutaires portant sur la partie juridique.

Sur la base de leur avis négatif, le président propose de

- retirer la proposition du CdA de modifier de l'article PJ 3, au vu du nombre récent de candidats pour les organes judiciaires et afin de parfaire sa rédaction ;
- maintenir la proposition de BBW de modifier de l'article PJ 48
- ne pas solliciter l'urgence pour l'examen des normes de sanctions proposées par le CdA afin d'envisager toutes les hypothèses inhérentes à la définition des insultes.

Les membres du conseil d'administration suivent les propositions.

1.5. Championnat jeunes régionaux

M. Joliet, co-présidente du département championnat présente l'argumentaire de la modification de la formule de certains championnats régionaux de jeunes qui est agréée par les membres du conseil d'administration.

Les modalités de montée et descente et le nombre de descendants seront publiés pour le 1^{er} juillet 2020.

1.6. Modification de la formule des coupes AWBB seniors

B. Scherpereel, président du département coupes présente les modifications apportées aux différents règlements de coupes à savoir :

- La suppression du premier tour par poules en seniors au vu de l'incertitude de pouvoir pratiquer le basket dans les conditions ordinaires et de disposer des installations sportives sans réserve dès le mois d'août.
- Le Changement des dates pour les jeunes.

1.7. Préparation technique

Le secrétaire-général donne toutes les informations nécessaires :

- les normes de distanciation sociale qui seront respectées
- les moyens techniques : Zoom + caméra (pour les non-présentiels)
- les modalités pour les élections (envoi du bulletins de votes aux non présents)
- les places de Parking

2. Approbation des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration

2.1. procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 mai 2020

Les membres du conseil approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 mai 2020 tel qu'il a été publié dans la newsletter 854 du 12 juin 2020.

2.2. procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2020

Les membres du conseil approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2020 tel qu'il a été publié dans la newsletter 854 du 12 juin 2020.

3. Covid 2019

3.1. Date de Reprise du championnat 2020-2021

Les membres du conseil d'administration s'accordent sur le fait que la date limite pour décider du début du championnat 2020-2021 est le 30 juin 2020.

Des contacts seront pris avec BasketVlaanderen pour fixer la date de reprise en concertation.

4. Assemblées provinciales

4.1. Bilan de l'assemblée provinciale de Liège 2020

Les membres du conseil d'administration présents félicitent les organisateurs pour la gestion technique de l'assemblée provinciale.

Quant au fond, les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier adressé au président du comité provincial le convoquant à un entretien le 20 juin 2020.

4.2. Application de l'article 74ter

Les membres du conseil d'administration confirment le mandat des membres élus par l'assemblée provinciale à savoir madame M Corbisier, JC Hassé et F. Warengnien.

5. Compétences administratives du conseil d'administration

5.1. Situation CP Liège + préparation de la réunion du 20 juin 2020

Les membres du conseil d'administration débattent de la situation au CP Liège et envisagent un certain nombre de propositions qui se seront discutées lors de l'entretien du 20 juin 2020.

Par ailleurs, ils prennent connaissance de différents courriers relatifs à l'application des articles PA 106 et PA 106bis.

5.2. formation 3X3

Les membres du conseil d'administration approuvent le projet de formation rédigé par le directeur technique et portant sur tous les volets de la formation des acteurs du 3x3 (entraîneurs, arbitres et dirigeants).

5.3. Courrier du Fisc relatif aux indemnités kilométriques des arbitres.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance, avec un vif étonnement, d'une copie d'un courrier envoyé par le SPF Finances en réponse à un courrier conjoint rédigé par BasketVlaanderen et l'AWBB portant sur la possibilité de relever le montant des indemnités kilométriques des arbitres.

Au vu de la réponse positive, contact sera pris avec BasketVlaanderen pour envisager des modalités d'application communes

5.4. Transfert de province pour 3 équipes U21 Namuroises

Les membres du conseil d'administration approuvent la participation de 3 équipes U 21 namuroises au championnat provincial du Hainaut. Cette autorisation est valable pour un an.

5.5. Apport d'activités de US Lambusart au CEB Fleurus

Bien qu'introduite hors délai, les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'une convention PA75ter relative à l'apport d'activités du club de l'US Lambusart au CEB Fleurus.

Vu la situation du club de l'US Lambusart, l'intervention des autorités communales de Fleurus et la volonté de préserver l'avenir d'un nombre important d'équipes, les membres du conseil d'administration approuve la convention la limitant toutefois aux équipes seniors.

Par ailleurs la gestion des indemnités de formation devra faire l'objet d'un complément d'informations.

5.6. Castors Braine création d'un matricule bis

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance d'un courrier du club de Castors Braine souhaitant créer un matricule bis. Ils décident d'en suspendre l'examen dans l'attente du règlement du dossier de la caution de la FIBA.

5.7. Règlement des play-off du Hainaut.

Les membres du conseil d'administration approuvent le règlement des play-off du Hainaut tel que présenté et validé à l'assemblée provinciale du 16 mai 2020

Le secrétaire-général est chargé de contrôler la situation dans les autres championnats provinciaux.

6. Compétences judiciaires du conseil d'administration

1.1. Dossier Royal

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dernier courrier du Conseil du club. Au terme de l'examen de celui-ci, ils décident de porter le dossier devant la CBAS.

7. Gestion du personnel

7.1. situation des éducateurs au 01^{er} juillet 2020

Le secrétaire-général est chargé d'envisager les modalités d'une reprise de travail théorique le 1^{er} juillet 2020 en tenant compte des jours de congé légaux de chacun.

7.2. Remplacement Guillaume Lecoq

Les membres du conseil d'administration adaptent quelque peu l'annonce pour l'engagement d'un éducateur qui sera publiée dans la prochaine newsletter.

8. Recherche de soutien aux clubs

Les membres du conseil d'administration poursuivent leurs réflexions sur les modalités de soutien éventuel aux clubs basées sur les montants non dépensés suite à l'arrêt des activités.

9. Tour de table

9.1. Fonds d'urgence

Sur proposition du secrétaire-général, il est décidé de déposer un dossier au fonds d'urgence de sports. Le bureau se chargera de remplir les documents en ligne.

9.2. Département championnat

Le calendrier régional est terminé et les numéros de grille accordés aux clubs

9.3 A. Geurten présente les arbitres montant de régionale vers TDM2. Il s'agit d'Alexandre Depireux, Baptiste Neu et Kevin Paul.

9.4 Il informe les membres du CdA de l'organisation d'un stage pour les candidats arbitres régionaux les 26, 27 et 28 juin 2020.

9.5 P. Flament confirme la montée de messieurs Hervé Forthomme et de Joachim Kisiigha en PBL.

9.6. Il rappelle sa demande de voir publier les PV du conseil d'administration sur le site

9.7. Il informe les membres du CdA de l'inscription de 5 arbitres dans un nouveau projet de basket féminin FIBA

La prochaine réunion aura lieu le 30 juin à 17h00

Bernard Scherpereel

Secrétaire-général

Delchef Jean-Pierre

Président